Adoptée par la CFVU du 09 avril 2021

FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024)

Intitulé de l'UE libre : **ATHLETISME & ATHLETISME COMPETITION**

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(Sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis[1] : aucun

Objectifs, méthodologie :

Par la pratique de l'athlétisme, contribuer à la formation de l'étudiant en favorisant son engagement, son investissement et l'appropriation de connaissances, attitudes et capacités liées à l'activité.

Connaissances / Attitudes :

- Connaitre les fondamentaux de l'activité
- Acquérir des fondamentaux communs et transversaux à la famille athlétique: le pied et les appuis (transmission des forces au sol), l'alignement, l'impulsion, le rythme, la coordination et l'équilibre.
- Amélioration des qualités physiques en fonction de la ou des disciplines choisies.
- Connaitre les principes d'un échauffement efficace et les étirements adaptés à une pratique sécuritaire
- Etre capable d'assurer la transmission de ces connaissances auprès d'un groupe « d'entrainement »

Capacités :

- Augmentation progressive du volume de travail effectué par l'étudiant
- Augmentation de l'intensité de travail fourni par l'étudiant
- Acquisition et progression technique dans une ou plusieurs disciplines d'une même famille
- Etre capable de pronostiquer, et d'évaluer sa performance
- Savoir réaliser une séance en autonomie

Méthodologie :

- Mise en place de situations pédagogiques
- Travail technique
- Travail par ateliers

Contenu détaillé de la formation (*éléments du programme)*

- Préparation physique généralisé PPG
- Développement des capacités physiologiques (aérobies et anaérobies)
- Entrainement sur une discipline ou une famille de discipline choisie

L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)

Oui ☐
Non ☒

[1] Une UEL ne peut être rendue obligatoire par une filière. Elle doit être indépendante des enseignements dispensés dans la filière. Elle ne doit exiger aucun pré-requis disciplinaire particulier.
Notons que l'évaluation du niveau initial en langue des étudiants ne constitue pas un prérequis, mais un moyen de positionner l'étudiant au niveau qui est le sien (qui peut être débutant).

Modalités pédagogiques	Volume horaire
Travaux dirigés	18 heures
Travail personnel	6 heures
Autres (à préciser)	La participation à des compétitions universitaire peut compléter le UEL

Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL :
Prise en charge de l'échauffement, arbitrage, auto ou co-observation, intervention sur les séquences, carnet de suivi, analyse vidéo…

Modalités du contrôle des connaissances

SESSION 1			SECONDE CHANCE // SESSION 2		
Modalités d'évaluation	**A cocher**	**Commentaire(s)**	**Modalités d'évaluation**	**A cocher**	**Commentaire(s)**
Examen écrit			Examen écrit	**X**	**Connaissances sur l'activité physique**
Examen oral			Examen oral		
Contrôle continu	**X**		Rapport de projet		
Rapport de projet			Mémoire		
Mémoire			Soutenance orale		
Soutenance orale			Autres (à préciser)	**X**	**Epreuves de motricité et tests**
Autres (à préciser)	**X**	**Epreuve Physique**			

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

Responsable pédagogique de l'UEL	
Nom et Prénom	**Marielle SUCHET**
UFR, IUT, département, Direction	**SUAPS**
Adresse électronique	**marielle.suchet@univ-evry.fr**
Enseignant animant l'UEL	
Nom et Prénom	**Boris LE HELLOCO**
UFR, IUT, département, Direction	**SUAPS**
Adresse électronique	**boris.lehelloco@univ-evry.fr**

Plafonnement d'inscription : 30 étudiants

NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).